

Saint Amon par le graveur Jacques Callot (1592-1635).

Lettre aux amis de Saint Amon

N° 20

27 Janvier 2021

Chers amis,

Voici déjà la 20^{ème} lettre aux amis de saint Amon. Je vous souhaite une bonne et sainte année en compagnie du contenu de ces lettres.

Je vous espère en bonne santé et restez sous la protection de saint Amon notre bon évêque.

Bien fraternellement à vous tous,

Jean-Claude L'Huilier

Que se cache-t-il sous la « rustine » ? La carte de Rouen.

Quand on sait où chercher, il y a de forte chance de trouver. Si vous cherchez sur le site du « Catalogue Collectif de France » vous trouverez comme moi la pépite qui permet de boucher le trou de la carte du manuscrit de la Société d'Archéologie Lorraine déposé au AD 54 cote 182 J 465. En accord avec la responsable de la salle patrimoniale de la Bibliothèque Municipale de Rouen, j'ai pu obtenir à titre exceptionnel quelques photos de l'ouvrage. J'ai fait une demande pour la numérisation du manuscrit et c'est à titre gratuit que nous pourrions lire en ligne, sans doute en juin 2021, l'ensemble de l'ouvrage.

Il s'agit du même ouvrage que le manuscrit de Nancy qui semble avoir servi de brouillon pour la réalisation du manuscrit de Rouen. Celui-ci est d'un format plus grand. Il est du même auteur, **Nicolas Fremy**. Je vous en reparlerai plus tard car il s'agit là aussi d'une autre découverte importante. Le personnage est original.

Pourquoi un tel ouvrage à Rouen ? J'ai bien une hypothèse. Je vous l'exposerai en même temps que Nicolas Fremy.

En ce qui concerne le contenu du manuscrit de Rouen, nous avons donc là une carte complète où figure l'ermitage de St Amon **E** dans la forêt de Hey, qui est l'orthographe exacte pour ce lieu. La chapelle dédiée à la Vierge Marie, d'après la tradition, est figurée par une église avec un clocher surmonté d'une croix et d'un coq. C'est juste une image pour signaler là, la présence d'un édifice religieux. La représentation de la gravure de Jacques Callot est plus réaliste et conforme à la description que nous en avons par la visite prieurale de la Commanderie de Robécourt en 1706. La représentation ci-dessous date de 1743. Au-dessus de la lettre **D**, on observe un ovale qui représente « la Ronde Corvée », cette enclave qui était réservée à l'ermitage pour cultiver ou récolter du foin. Cette parcelle est encore aujourd'hui cadastrée. Elle est traversée par la « Tranchée de St-Amond dite route enherbée » et est encore entourée d'un large fossé qui la délimite.

Au-dessus de la lettre **F**, la grotte de Saint-Amon est représentée par une sorte d'anneau. Un trait plein, noir, où figurent des arbres et des petits carrés représente la limite entre la terre de France, évêchoise, et le territoire de S.A.R. le duc de Lorraine. Les petits carrés représentent les bornes. Un pré repéré sous la lettre **D** est le « pré Zabeau » qui est actuellement remis en forêt.

La forêt de Hey dite de St Amon était divisée en cantons. Elle l'est toujours mais ceux-ci ne sont plus tout à fait au même endroit. Ainsi le canton de la Croix Guillaumé dont l'auteur a tenu à nous indiquer l'emplacement du calvaire, en bas à droite de l'image. Le canton de la Loriquelette est également noté.

À présent, le jeu est de retrouver sur place les chemins, les bornes, la limite des terres Françaises.

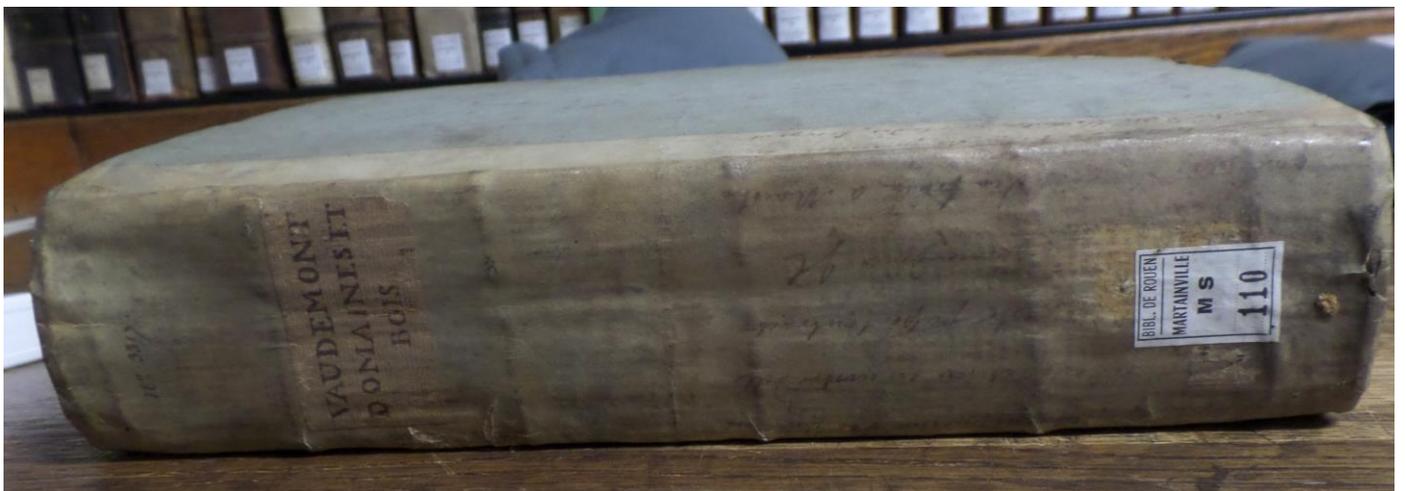
Mr. Jean-Claude L'HUILIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2^{ème} évêque de Toul.



Extrait de la carte du manuscrit « Martainville » Ms 110 de la BM de Rouen. Remerciements à Madame VALIERES Christel

Je vous laisse admirer le travail de Nicolas Fremy.



Le manuscrit « Martainville » Ms 110 de la BM de Rouen.

Une bonne initiative du Club Vosgien.

La section de Neufchâteau a eu l'excellente idée de mettre en ligne, sur son site, l'ensemble des lettres aux amis de saint Amon déjà paru. Cela permet ainsi de les consulter et de les télécharger.

Merci au président de la section de Neufchâteau Monsieur Jean-Marie Masson.

<https://clubvosgiendeneufchateau.org/2020/12/amis-de-st-amon.html>

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2^{ème} évêque de Toul.

Recherches sur les premiers successeurs de St Mansuy. Manuscrit de l'Abbé Demange. (CELT 996.17)

NOTA : L'abbé Demange a découpé et collé 18 pages du livre intitulé : « *La Messe études archéologiques sur ses monuments par Ch. Rohault de Fleury* » Volume VII, Paris 1889. Sur la planche DCLXXVI figure la chaussure liturgique de saint Amon. Le texte explicatif est page 175 et suivantes. Ainsi vous saurez tout sur les chaussures liturgiques.

<https://bibliotheque-numerique.inha.fr/viewer/12274/?offset=#page=194&viewer=picture&o=ocr&n=0&q=>

Auteurs : Rohault de Fleury, Charles (1801-1875) Rohault de Fleury, Georges (1835-1905)

On a retrouvé un grand nombre de chaussures symboliques en bois sculpté dans les tombeaux souabien de l'ère carolingienne, explorés en 1846 à Oberflacht, près Stuttgart¹.

Le symbolisme se développe de plus en plus pour la chaussure liturgique au IX^{ème} siècle.

Selon Amalaire, la variété des sandales représente la variété des ministres. L'évêque a une courroie que ne porte pas le prêtre ; il doit avoir une chaussure mieux liée à son pied, pour qu'elle ne se dérobe pas pendant les courses apostoliques. Le diacre, qui a des fonctions tout à fait différentes, n'a pas besoin, comme le prêtre, de cette distinction; le sous-diacre a des sandales différentes, aussi par crainte de la confusion. Au point de vue mystique, la sandale avertit les prédicateurs de se séparer des choses de la terre; la languette de cuir blanc placée sous le talon marque cette séparation; celle qui surgit de là et qui est séparée par le cuir des sandales rappelle la langue de ceux qui doivent fournir un bon témoignage au prédicateur; celle du dessus, la langue des hommes spirituels qui dirigent le prédicateur dans son œuvre. Les sandales sont intérieurement garnies de cuir blanc, parce que son intention doit être pure devant Dieu ; elles sont noires à l'extérieur, parce que sa vie, au dehors, est méprisée des gens du siècle. La partie supérieure des sandales, par laquelle entre le pied, est cousue d'une multitude de fils qui empêchent les deux cuirs de se désunir; en effet, il doit, tout d'abord, s'appliquer, par beaucoup de citations des saintes Écritures, à empêcher que les choses extérieures ne se détachent des intérieures. La languette des sandales qui est sur le pied peut figurer la langue même du prédicateur; les bandes cousues de là jusqu'à la fin de la sandale, la perfection évangélique ; les bandes latérales, la loi et les prophètes ; la courroie, le mystère de l'Incarnation, la crèche, les saints langes, etc.².

Amalaire dit encore, au chapitre de l'Aube, que les sandales couvrent le pied par-dessous, le laissant nu au-dessus, c'est-à-dire qu'on doit s'ouvrir vers le ciel et se défendre du côté de la terre³. Raban Maur s'accorde avec lui pour cette signification mystique⁴. Alcuin⁵ ne s'exprime pas différemment d'Amalaire. Les concessions de sandales liturgiques, dont nous voyons le premier souvenir dans les lettres de saint Grégoire, se répètent au X^{ème} siècle, comme cela résulte de documents authentiques. Jean XIII les accorde, en 970, à Adelmund, abbé de Saint- Vincent de Metz ; Jean XVI à Pierre, abbé de Cœlum aureum, à Pavie⁶ (986), etc.

Ce privilège était relatif à une chaussure spéciale et honorifique, car tous les prêtres, comme on l'a dit, devaient être chaussés pour dire la messe ; notamment en Ecosse, il leur était interdit de porter sous leurs vêtements sacerdotaux leur costume national et de rester les jambes nues (midis cruribus)⁷.

En 1887, en ouvrant un reliquaire à Saint-Gengoult, à Toul⁸, on trouva un fragment d'un soulier de cuir d'une couleur teinte neutre, sur lequel devaient s'appliquer des ornements blancs en peau; ce soulier avait une doublure en peau blanche, comme l'indique Amalaire. Les crevés du cuir qui descendent jusqu'à la semelle rapprochent cette chaussure de la carbatine. D'après la tradition, on la reporte à **saint Amon**, deuxième évêque de Toul⁹ (IV^{ème} siècle). Il est très difficile de se prononcer devant des fragments aussi incertains et sur des formes aussi peu caractérisées ; nous serions étonnés que ces débris fussent d'une

¹ Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie, 1871.

² Migne, CV, 1100

³ Id., 1995.

⁴ De Sandaliis, I. I; cap- XXII

⁵ De divinis Officiis. Migne, CI, p. 1242.

⁶ De Linas.

⁷ Bridgett, *Hist. of holy Euch.*, I, 173

⁸ Nous devons tous nos remerciements à M. l'abbé Briel (1831-1900) curé doyen de St Gengoult et à M. de Braux, qui ont bien voulu m'en envoyer les dessins.

⁹ M. Aubry avait sauvé plusieurs reliques de ce saint en 1793, notamment ses sandales et son cilice. Les origines chrétiennes de Toul sont entourées, malheureusement, d'une grande obscurité. Petits Boll., XII, 837.

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2^{ème} évêque de Toul.

époque antérieure au X^{ème} siècle, c'est-à-dire à saint Gauzelin ou à saint Gérard. On jugera du reste, d'après les monuments que nous avons groupés sur la même planche, le rapprochement qu'il convient le mieux de faire. (Pl. DCLXXVI.)

Il nous reste quelques images des chaussures du X^{ème} siècle sur les miniatures ; nous citerons celles de saint Omer, dans le célèbre manuscrit qui contient la vie du saint évêque et qui nous le montre avec des bas rouges rayés de noir, des souliers noirs avec un galon d'or formant Y et deux pois d'or (Ms. 698). Les caligæ¹⁰, au X^{ème} siècle, selon M. de Linas, avaient déjà rompu avec l'antique simplicité des *linea talaria* de Théodulphe.

Dans le manuscrit carlovingien de Bruxelles (Pl. CDXVIII), Gamaliel est figuré avec des souliers très découverts, crevés au milieu des côtés.

Dans un lectionnaire de Cologne (Ms. 402), l'archevêque Evergerus a des chaussures d'or.

En Orient, les Coptes se déchaussent avant d'entrer dans le sanctuaire. Le clergé syrien avait des sandales. Les nestoriens ne peuvent approcher pieds nus de l'autel. Les prêtres arméniens portent des sandales spéciales ou des mules¹¹.

On rapporte que Michel Cérulaire (+1057) usurpa les chaussures rouges qui appartenait exclusivement au souverain pontife. Balsamon confirme cette assertion¹².

Les chaussures liturgiques devaient être quelquefois très riches encore en Italie, au XI^{ème} siècle, si nous en jugeons par les peintures de saint Clément représentant le pape avec des brodequins couverts de perles. (Pl. DLXXV.)

Dans le Pontifical de la Minerve, l'évêque et les prêtres sont chaussés de souliers extrêmement découverts, quelquefois ornés sur le cou-de-pied de languettes découpées.

Nous savons que Hugues, archevêque de Lyon (1085 + 1106), donna trois paires de sandales et cinq de caliges : « Tria paria sandalarum : unum par cum auro et gemmis, duo paria cum aurifrisio ; caligarum quinque parum : tria de pallio, duo legamina de aurifrisio cum auro et electricis ad opus caligarum¹³ ... »

Ives de Chartres (1097) prescrit des caliges en byssus ou en lin, attachées avec des liens solides : « Antequam induantur sandaliis vestiuntur caligis byssinis vel lineis, usque ad genua protensis et ibi bene constrictis¹⁴. »

Il accorde une empeigne tailladée à la sandale, dont Rupert de Tuitz fait un ornement réservé aux évêques.

M. de Linas croit que les caliges liturgiques, (8579) d'abord réservées au clergé romain, adoptées ensuite par certains membres de l'épiscopat, ne devinrent obligatoires pour la généralité qu'aux XI^{ème} siècle ou XII^{ème} siècle.

Les religieux de Cîteaux portaient des *socculi*; les frères de l'hôpital Saint-Julien, en Angleterre, des souliers à hautes tiges attachés autour de la jambe : « Cum tribus vel quatuor nodulis. »

Garin, abbé de Saint-Alban, changea en guêtres ou bottines de peau (*ocreae*) les souliers à courroies dont les religieux usaient précédemment. Les chaussures monastiques devaient être lavées avec le plus grand soin ; saint Guillaume, abbé d'Hirsauge, rappelle, dans ses Constitutions, cette propreté prescrite à toute la famille bénédictine¹⁵.

On enterrait généralement les évêques avec leurs sandales comme un de leurs insignes; il en était de même pour les chanoines. À Angers, dans le tombeau du chanoine Gérard, fondateur de l'église de Toussaint (+ 1028), on trouva des chaussures qui disparurent au toucher¹⁶.

Souvent, au XI^{ème} siècle, la chaussure est simple, noire, comme dans le manuscrit de saint Aubin, où le saint porte de grossiers brodequins liés par deux cercles à la cheville.

Dans une miniature du British Muséum, que nous avons gravée (Harl. 2908), les chaussures sont de véritables carbatines noires adaptées au pied au-dessus des chevilles.

¹⁰ Au moyen âge, les *caliges* deviennent synonymes de bas.

¹¹ Butler, Coptic churches, p. 233.

¹² De Linas.

¹³ Léopold Niepce, *Archéologie lyonnaise*.

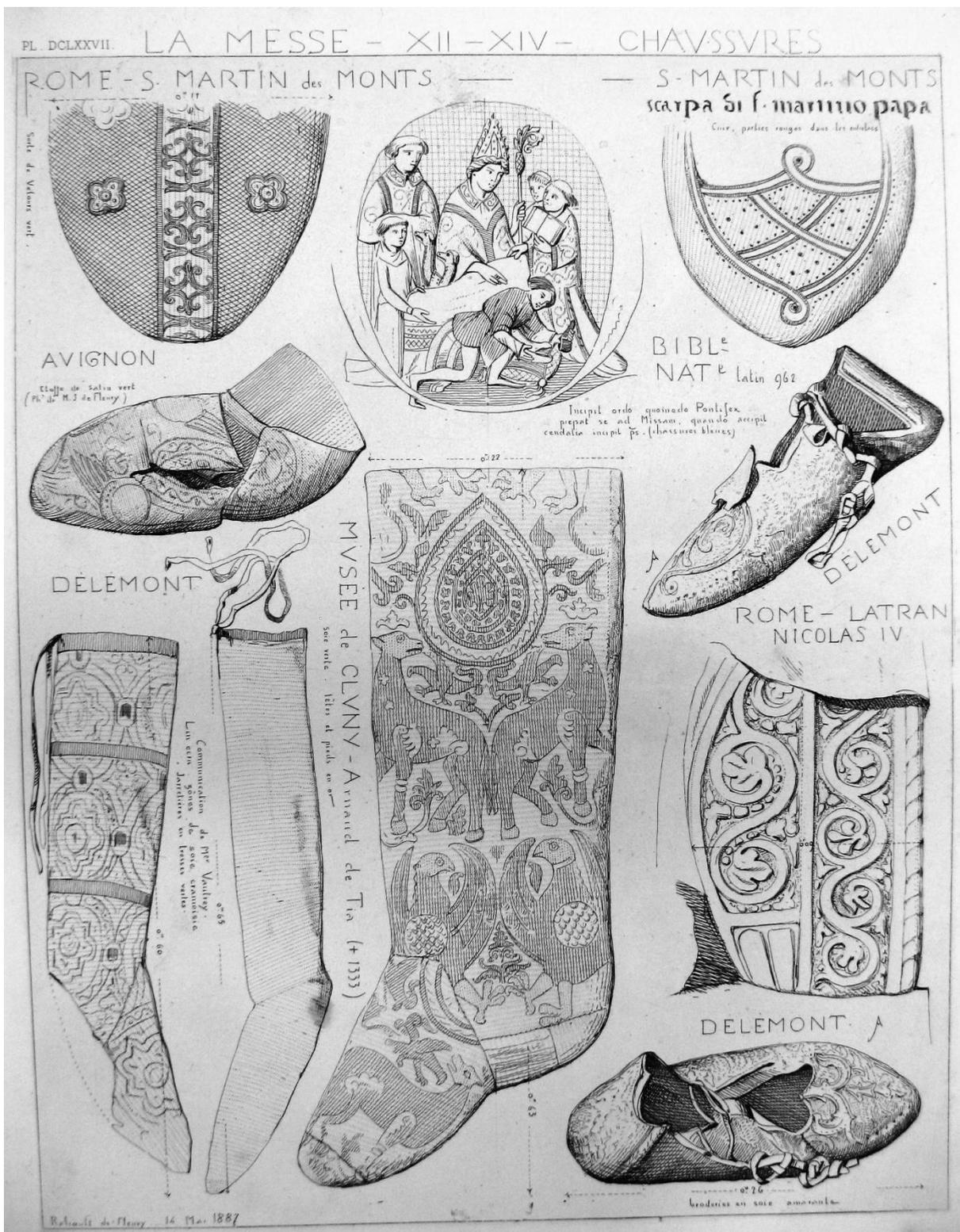
¹⁴ De Linas, 172

¹⁵ De Linas, 117.

¹⁶ Godard-Faultrier, *Nouvelles arch.*, déc 1853, p. 11. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 1871.

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2^{ème} évêque de Toul.



Au manuscrit de la Bibliothèque Nationale (latin 8, t. II, f° 228), on voit des brodequins blancs avec galon, ornementés sur le dessus.

Sous le chœur de Saint-Germain des Prés, dans le tombeau d'Ingon (+ 1025), on a retrouvé, parmi d'autres vêtements liturgiques, une paire de bas de soie violet foncé, ornés de dessins polygones, dans les champs desquels sont des lévriers, et au milieu des oiseaux d'or; une sorte de jarretière garnie de glands fixait la chaussure au-dessous du genou¹⁷.

¹⁷ Viel-Castel, I, p. 20, Pl. XX. I. Alb. Lenoir, *Statistiques des monuments de Paris*.

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2^{ème} évêque de Toul.

Les chaussures dites de Charlemagne ne doivent pas être plus anciennes que l'époque romane ; elles portent un riche orfroi, et, de côté, deux oiseaux¹⁸.

Nous possédons encore quelques-unes des anciennes chaussures; on conserve entre autres, à Délémont, des souliers qu'on dit provenir de saint Germain, mais qui sont fort couverts et ne paraissent pas antérieurs à l'époque romane. Chaque sandale est formée d'une seule pièce de basane, découpée de telle sorte que cet unique morceau constitue la semelle, l'empeigne, les côtés et le quartier. On a seulement renforcé celui-ci d'une pièce de cuir plus fort, et placé au talon une autre pièce en forme de feuille lancéolée. Les seules coutures qui existent se trouvent sous la semelle. Chaque soulier est fabriqué sur une forme particulière. Ces sandales s'attachaient avec deux cordons de cuir blanc partant de deux oreillettes sur les côtés; on les passait dans la bride sur le cou-de-pied et ils allaient s'enrouler autour de la jambe. La basane était autrefois noire et laquée ; l'empeigne, ornée de broderies en soie amarante, ainsi que tout le tour de l'ouverture du soulier, des oreillettes et de la bride. La languette de forme triangulaire, qui couvre l'ouverture en cœur de l'empeigne, est brodée de la même manière avec une petite croix grecque au milieu. (Pl. DCLXXVI.)

Les bas existent encore ; ils pouvaient s'attacher au-dessus du genou par des cordons qui sont restés, et qui se composent de bandes de toile cousues en tresse¹⁹.

On conserve aussi, à Délémont, une sandale attribuée à saint Dizier; elle est en peau d'un brun rougeâtre, avec semelles fort minces et usées par le service. Les broderies sont formées d'étroites lanières de cuir doré, cousues avec de la soie rouge, ce qui forme une sorte de damier; les parties les plus larges ont jusqu'à cinq rangs de ces cordons.

Les bas auxquels la tradition indique la même provenance, sont en toile de lin écru et ornés de riches dessins. Les jarretières, attachées au bord (8580) supérieur, sont formées d'une tresse verte. Ces bas se composent de plusieurs pièces, l'une pour la jambe, la seconde pour le cou-de-pied, la troisième pour le bout du pied. Il y en avait sans doute une qui constituait la semelle et le talon. (Pl. DCLXXVI.)

La légende rapporte que saint Dizier (670-675) fut assailli en revenant de Rome, parce qu'il portait de riches vêtements qui excitèrent la convoitise des brigands. Il nous paraît difficile de faire remonter ces objets à une si haute époque ; leur analogie avec les bas et les sandales du XI^{ème} siècle ou XII^{ème} siècle laissent penser qu'elles datent, non de l'origine, mais du temps d'une reconnaissance des reliques²⁰.

La mosaïque de Sainte-Marie au Transtevere offre pour le XII^{ème} siècle, à Rome, de curieux détails de chaussures ecclésiastiques. Saint Calixte porte des souliers blancs, terminés par un bout de pourpre, et partagés dans le sens de la longueur par une arête, de laquelle s'épanouissent, à droite et à gauche, des feuilles bleues. — Saint Jules a des souliers de pourpre, sur lesquels se dessine en blanc une tige garnie de feuilles qui se dresse en sens inverse de l'autre. Auprès de lui, saint Calépode a des chaussures d'or, avec une croix foncée sur l'empeigne. Saint Corneille a des souliers bleus et blancs, traversés en long par une arête qui est fleuronée au bout, et en large par un lacet rouge. Innocent II (+ 1143) a peut-être les plus riches chaussures; ses mules sont rouges, ornées de pierreries et d'une rivière de perles. Saint Laurent, qui paraît en costume de diacre, porte des carbatines rouges, et, sur le cou-de-pied, une rosace de perles²¹.

Sicard de Crémone (1195) dit que les sandales sont blanches en dedans, noires ou rouges au dehors, cousues par beaucoup de fils et ornées de pierreries. — **La couleur noire, c'est l'humilité; la rouge, la charité; les fils, les saintes sentences, les galons latéraux, les deux lois; le galon central, l'Évangile; les pierreries, les bonnes œuvres; la courroie, le mystère de l'Incarnation.** Il ajoute que la sandale pouvait avoir quatre languettes, ou tout au moins deux servant de *ligulæ*, et que les courroies étaient de soie.

Lors de l'exhumation du pape Adrien IV(+ 1159), on trouva ses pieds revêtus « sandaliis corii turcici (maroquin rouge) ad flores margaritis ornatis sine cruce²². »

¹⁸ Willemin, reproduction d'après un ouvrage de Nuremberg. Vieil-Castel, Pl. XL.

¹⁹ Mgr Vautrety, *Histoire des évêques de Bâle*, I, p. 45. Quiquerez, *Objets d'antiquité provenant de l'abbaye de Moutier*. — Grandval. Strasbourg, 1866. Quicherat, *Histoire du Costume*, p. 100.

²⁰ QUIQUEREZ, *Objets d'antiquités*. Idem. *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historique d'Alsace*, 1866. De Linas. *Exposition de 1867*, p. 305. *L'Indicateur des antiquités suisses*, 1869, pl. IX, publie le soulier dit de l'abbesse Hildegarde.

²¹ De Rossi, *Mosaïques*. Phot. de Parker. Prokoroff, *Antiquités russes*. Bollandistes, mai.

²² De Linas, p. 103.

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2^{ème} évêque de Toul.

Innocent III dit que les sandales sont munies en dessous d'une partie solide, tandis que le dessus est recouvert d'un cuir ouvert sur divers points, pour montrer au prêtre qu'il doit se prémunir contre les affections terrestres. — Ailleurs, il dit encore : « Les liens qui retiennent les sandales aux pieds représentent l'union de notre chair à la divinité. Les sandales tiennent aux pieds par le moyen des caliges ; de même, c'est l'âme humaine qui sert comme d'intermédiaire à la divinité, pour l'unir à notre chair²³. »

On possède, à Saint-Bertrand de Comminges, une sorte de bottine ayant le flanc interne fendu et garni d'une double rangée d'œillets, qui permettaient de le lacer sur la cheville. La semelle de maroquin rouge est moderne, elle mesure 0,28m de long ; la trépointe, en tissu à larges raies, alternativement vert et argent, paraît ancienne. L'empaigne est faite d'une tapisserie de soie au point carré, exécutée sur canevas. L'ornement consiste en un échiqueté ou réticulé, inscrivant des lions, des étoiles et des croix. La tradition attribue cette chaussure au saint évêque Bertrand de l'Ile-Jourdain (1083-1130), mais M. de Linas la considère comme d'un usage trop difficile pour avoir été liturgique²⁴.

C'est dans les monuments figurés que nous pouvons chercher ici, les documents les plus authentiques, qui donneront idée de la richesse des souliers sacerdotaux. Sur le tombeau émaillé d'Ulger, évêque d'Angers (+ 1131), il est chaussé de (8581) souliers jaunes, simulant peut-être l'or²⁵, avec galon longitudinal, auquel se rattachent deux autres galons en épis. Dans les intervalles des galons sont appliquées des pierreries. (Pl. DCIX.)

C'est le même genre que nous trouvons sur le manuscrit 298, de la Bibliothèque de Douai, où nous voyons figuré un évêque bénissant, qui est chaussé de souliers blancs traversés de bandes ocre croisées comme les branches d'une ancre et portant dans les intervalles des pois rouges qui simulent des pierres précieuses. (Pl. DL.)

Le saint Augustin de cette même Bibliothèque (Ms. 250) porte des mules noires, que partagent deux larges galons gemmés et que décorent dans les intervalles de gracieux rinceaux blancs; elles sont brodées de brun.

Dans le manuscrit de Raban Maur (même Bibliothèque, n° 786), deux évêques sont peints avec des souliers complètement en or.

L'évêque Frumauld (1183), sur la mosaïque tombale, à Arras, est chaussé de sandales rouges avec lineæ cruciformes blanches²⁶.

La Bibliothèque de Valenciennes nous fournit des miniatures qui indiquent la richesse des chaussures de cette époque. L'évêque saint Vindicien porte des brodequins noirs sur lesquels se déroulent d'élégantes arabesques blanches ; à côté de lui, saint Réol, des chausses fauves avec perles et enroulements blancs. Saint Mommulus a des ornements bleus sur fond blanc ; le diacre qui écrit sous la dictée de saint Amand, des bottines noires avec points blancs. (Pl. DCLXIV, etc.)

À Bruxelles, le manuscrit des Dialogues de saint Grégoire (n° 9916), dans la miniature du frontispice, présente le saint avec des souliers ornés d'un treillis, que partage un galon dans la longueur.

Le manuscrit d'Herrade portait des figures d'évêques chaussés de souliers montants et à rebord.

Les bas-reliefs de la châsse de Moyen-Moutiers montrent des brodequins qui paraissent lacés; il se peut que ce ne soit qu'un ornement. (Pl. DLXXXII.)

L'ornement le plus essentiel est le galon qui traverse le dessus du pied dans toute la longueur ; tel nous le montrent une miniature de Bordeaux (Pl. DXCV) et le manuscrit latin 11615 de la Bibliothèque Nationale. Dans ce dernier, saint Germain est figuré avec des souliers noirs garnis d'une bande et de pois rouges.

Saint Calixte, pape, dans un autre manuscrit (9865, f° 10, verso), a des chaussures fort différentes, ornées de dessins à grands ramages, sur fond noir. Au cou-de-pied, paraît une couleur rouge qui est sans doute le bas. (Pl. DCLVI.)

On a découvert, à Stavelot, des sandales liturgiques que nous avons pu dessiner au musée de la porte de Hal. Elles étaient renfermées, avec d'autres objets, dans une petite caisse de bois, au milieu du massif de

²³ *Du mystère de l'autel*, ch. X et C. Trad. de l'abbé Couren.

²⁴ *Revue de l'Art chrétien*, 1862, p. 349. *Anciens vêtements sacerdotaux*, III, p. 13.

²⁵ Viollet-Le-Duc, *Mobilier, orfèvrerie*, p. 224, l'interprète ainsi sur le dessin de Gaignières.

²⁶ De Linas, p. 103. Gailhabaud.

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2^{ème} évêque de Toul.

maçonnerie qui avait formé l'autel principal de l'église (catal. U, 21). Elles ont 0,30m de longueur. Leur ornementation, consistant en élégantes broderies sur cuir, est de bon goût. De chaque côté des six échancrures latérales, sont figurés des dragons ailés; au centre, sur l'empeigne, est un double entrelacs; sur le quartier, d'autres dragons s'enchevêtrent et se tiennent à l'opposé. Ces broderies se composent de galons appliqués sur le fond de cuir où ils sont attachés par plusieurs rangées de piqûres²⁷. (Pl. DCLXXVI.)

Nous trouvons, dans le Musée espagnol (II^e vol.), une copie de la chaussure de l'évêque de Mondoñedo, une espèce de bottine montée sur une semelle très élevée et ornée de rinceaux. Elle est composée de bandes d'or alternant avec les galons ornés, et paraît entrer dans une guêtre brune retenue par des liens verticaux et horizontaux.

Le monument le plus remarquable qui nous reste des chaussures du XII^{ème} siècle est celle d'Arnoult, premier archevêque de Trêves (+ 1183), trouvée dans son tombeau. Elle est en fine peau rouge doublée de blanc. L'extérieur est tout couvert d'élégants rinceaux brodés à l'aiguille, qui tapissent tout le fond jusqu'aux crevés à languettes destinés à passer les lacets. Une bande gemmée descend sur le milieu du cou-de-pied. Le quartier n'est pas moins riche; il est orné d'arabesques (8582) symétriquement disposées²⁸. Les images funéraires du dôme de Trêves fournissent aussi divers dessins de chaussures avec des palmettes ou des entrelacs²⁹.

Bock, dans les Joyaux du Saint-Empire, publie une sandale sur le dessin de laquelle se montrent six médaillons avec griffons et arabesque en perles.

Dans un inventaire de Bamberg de 1107, on distingue les bas des sandales, et les premiers sont moins nombreux : « Sandalia II cum VIII caligis³⁰ »; *caligis* veut sans doute ici dire bas liturgiques.

Il y avait quelquefois trois paires, comme on l'a déjà vu, sans doute à cause des trois officiants de la messe. Guillaume de Passavant, évêque du Mans (+ 1186), lègue à son église « sandalia paria tria cum caligis³¹. »

On conserve à Rome, à Saint-Martin-des-Monts, deux sandales sous les noms de saint Sylvestre et de saint Martin. Rocca, parlant de la première, la dit en soie; elle m'a paru faite en une espèce de velours qui offre l'aspect d'un treillis; cette étoffe verte est partagée par une bande de plus de 0,02m, qui comprend, entre deux baguettes rouges, des arabesques régulières dont le dessin se répète. Ces ornements tirent sur le jaune. Le dessin de l'empeigne est aussi décoré d'un semis de rosaces quadrilobes³².

On conserve avec cette relique le soulier dit du pape saint Martin, et désigné comme tel par une légende du XIV^{ème} siècle. Le cuir est une peau bleue couverte d'applications soie et or disposées en entrelacs. Ces dessins sont analogues à ceux des cloîtres des Cosmati et nous reportent, par conséquent, à peu près à cette époque. L'inventaire du Saint-Siège de 1295, au chapitre *LVII, sandalia et calige*, nous donne une grande idée du luxe des chaussures pontificales au XIII^{ème} siècle; on y voyait des sandales travaillées en or trait avec des lions se détachant sur fond pourpre, et des fleurs rehaussées de perles sur fond rouge. D'autres, ornées de pampres, avaient des perles qui imitaient peut-être les grappes de raisin; d'autres, des roses garnies aussi de perles. On voyait une paire de sandales où se trouvaient figurés deux perroquets sur samit violet, une paire en drap blanc avec feuilles d'or³³.

²⁷ Reusens, *Éléments d'archéologie*, I, 507. *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, VIII^e année, 1869.

²⁸ De Linas. Wilmowsky, *Die historisch denk wurdigen grabstatten der Erzbischöfe im dome zu Trier*, 1876, Pl. V.

²⁹ Id., Pl. IV.

³⁰ Weber.

³¹ De Linas.

³² Rocca. Migne, 75, col. 478. De Linas, p. 96

³³ *Bulletin de l'École des Chartes*, 1^{er} et 2^{ème} liv., 1885, p. 40. Voyez pour la chaussure des papes, P. Pouyard, *Del bacio dei piedi dei sommi pontifici*. Romæ, 4^o, 1807.